

Pour assurer le bon fonctionnement de l'entreprise et de son avenir, pour garantir la qualité du travail et la sécurité des salariés, y compris ceux des entreprises sous-traitantes, quelques « bonnes pratiques » sont les clés du succès...

Elles sont inspirées par des valeurs auxquelles adhèrent les préventeurs de différents pays qui travaillent quotidiennement avec les entreprises. Elles n'alourdissent pas les textes réglementaires en matière de droit du travail propres à chaque pays mais privilégient une application intelligente.

Dans leur rédaction, ces bonnes pratiques cherchent à avoir une portée générale, à être applicables à toutes les organisations, quels que soient la forme du contrat, le type de travail, la culture du pays.

Document réalisé par les organismes de prévention et assureurs suivants :

AUVA www.auva.at
BGN www.bgn.de
CRAM www.cram-alsace-moselle.fr
IAPA www.iapa.ca
INRS www.inrs.fr
ISPESL www.ispesl.it
Prevent www.prevent.be
SUVA www.suva.ch



Agir positivement pour plus de santé et de sécurité au travail est une valorisation du capital le plus précieux de la petite entreprise : son capital humain.

Les promoteurs de ces recommandations sont à l'écoute des observations de tous ceux qui partagent cette vision de la place de la santé et de la sécurité au travail dans la gestion quotidienne de l'entreprise.

Ils recueillent bien volontiers leur adhésion à ces recommandations dans le but de constituer un réseau et une plate-forme d'échanges sur ce sujet.

Santé et sécurité au travail
dans les petites entreprises

Les clés du succès



Dix recommandations pour assurer le bon fonctionnement de l'entreprise et son avenir...

La bonne santé de l'entreprise passe par celle de ses salariés

Prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles est un moyen d'améliorer les performances individuelles des travailleurs, et la compétitivité de l'entreprise.

> *Un accident du travail ou une maladie professionnelle coûte toujours plus cher à l'entreprise qu'il n'y paraît et entraîne des charges non assurées parfois lourdes, par exemple le temps passé pour recruter et former le remplaçant, ou la perte de production, ou la dégradation du climat social, etc. Les investissements dans la prévention des risques sont rentables.*

Agir plutôt que réagir

L'absence d'accident ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque et il vaut bien mieux agir avant qu'après.

> *Identifier les causes possibles d'accidents ou d'atteinte à la santé et planifier les actions pour les prévenir sont des éléments fondamentaux d'une bonne gestion de l'entreprise.*

S'engager en tant que chef d'entreprise

Un engagement visible du chef d'entreprise est une condition essentielle pour le développement de l'esprit santé-sécurité dans l'entreprise.

> *Pour convaincre et entraîner ses collaborateurs à adopter des attitudes responsables, le chef doit se montrer soucieux de ces questions et donner l'exemple.*

Associer tout le monde

La sécurité et la santé sont l'affaire de tous : associer les personnes concernées aux décisions apporte les meilleures chances de réussite.

> *Les choix de mesures de prévention pertinentes et partagées sont mieux acceptés par les personnes qui doivent les appliquer.*

De bonnes conditions de travail sont rentables

Des conditions de vie et d'hygiène décentes sur les lieux de travail sont des investissements rentables.

> *Cette marque de respect entraîne une plus grande motivation et de meilleures performances individuelles et collectives.*

Informers les personnes concernées

L'information et la formation sur les risques présents dans l'entreprise sont indispensables pour un travail dans de bonnes conditions de sécurité et de santé.

> *Elles font partie de la qualification professionnelle et vont permettre de prévenir les comportements dangereux pour soi-même et pour les autres.*

Développer la communication interne

La communication interne fait partie d'une prévention efficace : une bonne diffusion de l'information est essentielle pour améliorer la santé et la sécurité au travail.

> *Impliquer l'ensemble des travailleurs par une diffusion de l'information sur les risques et les moyens de les prévenir doit être une priorité pour le dirigeant responsable. Susciter un esprit de coopération qui favorise les échanges d'information est indispensable pour améliorer les conditions de travail.*

Tirer les leçons des incidents

Tout incident ou accident est un sujet de discussion important et une source de progrès pour la prévention dans l'entreprise.

> *Plutôt que de retenir le seul comportement ou la fatalité on s'apercevra rapidement que d'autres facteurs sur lesquelles l'entreprise peut agir jouent un rôle dans la survenance de l'accident.*

D'abord éliminer les dangers à la source

La protection collective est toujours plus efficace que le port des équipements de protection individuelle.

> *La seule fourniture des équipements de protection individuelle ne constitue pas une politique de sécurité et santé d'une entreprise. Elle ne doit intervenir qu'après avoir réfléchi à la mise en œuvre de solutions plus efficaces comme la suppression ou la réduction des risques ou encore la mise en œuvre de protections intégrées à l'équipement ou au lieu de travail.*

Se tenir informé

Dans le domaine de la santé & sécurité au travail les exigences réglementaires et les solutions de prévention évoluent en permanence ; aussi le dirigeant responsable se tient-il informé de ces changements.

> *L'ouverture aux sources d'information extérieures et le dialogue avec les structures de prévention existantes sont des choix judicieux.*

